



PAGE 2
Mobilisation
du collectif
«piscine»



PAGE 3
Visite guidée
sur la butte
Pinson



PAGE 4
Le sergent
Quatremaire
en souvenir

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATION

n°28

12 avril 2016
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

La ville propose un forum des jobs d'été pour rencontrer les entreprises, rédiger son CV ou sa lettre de motivation, consulter des offres de jobs d'été, emplois saisonniers et de contrats en alternance dans toute la France.
Voir en page 3



Un forum pour du travail!



Comme tous les ans, le 1^{er} avril signe la fin de la trêve hivernale. Ce moment tant redouté par les familles sous le coup d'une expulsion locative constitue une atteinte forte aux droits humains et une violation flagrante des textes et conventions internationales ratifiés par notre pays et qui ont une valeur constitutionnelle. Dans notre pays, 150 000 personnes sont sans domicile. Nous ne pouvons accepter que d'autres familles soient jetées à la rue. Ces personnes expulsées rejoignent ainsi la longue liste de demandeurs de logement qu'enregistrent les villes. A Villetaneuse, sur les 733 demandes de logements enregistrées en 2015, la commune n'a pu satisfaire que 38 familles. Le maintien dans le logement doit être la priorité et quand l'Etat ordonne le recours à la force publique, une solution de relogement proposé par ce dernier, doit être impérative. C'est le sens de l'arrêté anti-expulsion que je viens de prendre avec plusieurs de mes collègues maires.

Le 5 avril 2016
Carinne Juste,
Maire,
1^{er} vice-Présidente
de Plaine Commune

Les actualités...

MOMENT MUSICAL
MERCREDI 13 AVRIL À 17H
À LA CHAUFFERIE
(UNIVERSITÉ PARIS 13)



Un moment musical qui associe répertoire «classique» et «musiques actuelles» a été préparé en concertation avec le service culturel de l'université et le CICA. **Concert gratuit sur réservation auprès du service culturel : 01 49 40 76 04.**

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ JEUDI 14 AVRIL À 18H30 À L'HÔTEL DE VILLE



A Villetaneuse, la cérémonie de citoyenneté est un moment à la fois solennel et convivial où les jeunes citoyens qui viennent d'être inscrits sur la liste électorale, reçoivent leur carte

d'électrice ou d'électeur. C'est l'occasion d'aborder ensemble le sens du mot «citoyenneté», de rappeler les valeurs citoyennes et républicaines : la civilité, le civisme et la solidarité. Remettre ainsi la carte électorale permet notamment de rappeler le premier droit et devoir citoyen et républicain : le vote qui rythme la vie démocratique. **Infos auprès du service de l'Etat civil au 01 49 40 76 01**

LES ACTIVITÉS JEUNESSE POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS DU 18 AU 29 AVRIL



Rendez-vous à la Maison de quartier Paul-Langevin pour vous inscrire aux activités du centre de loisirs adolescent durant les vacances de printemps. Quelques

Toute l'actu
sur le site
de la ville



nouveautés au programme comme de l'escalade, du football américain, et aussi des sorties au cinéma, à Paris, dans les musées...

Infos à la Maison de quartier Paul-Langevin : 01 49 40 16 31 ou 01 49 71 58 80

STAGE DE THÉÂTRE AU CENTRE D'INITIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (CICA) DU 19 AU 22 AVRIL



Votre enfant a entre 6 et 9 ans, rêve de déclamer sur des planches, de donner la réplique à un partenaire... ? N'hésitez pas à l'inscrire au stage de théâtre mis en place par le CICA durant les vacances de printemps, du 19 au 22 avril. À noter qu'une

restitution de cet atelier sera présentée aux parents le vendredi 22 avril. **Stage pour les enfants de 6 à 9 ans, payant en fonction du quotient familial. Infos au 01 49 40 76 04 ou au 48 29 61 95.**

EN VACANCES CHEZ CLARA DU 18 AU 30 AVRIL



Profitez des vacances pour passer de bons moments en famille avec le centre socioculturel durant les vacances de printemps.

- On crée :**
- pour nos papilles en pâtissant,
 - pour personnaliser son tee-shirt,
 - en faisant des photos sur la Butte-Pinson,
 - en jardinant dans le patio ou au jardin partagé.
- On s'amuse :**
- à « Jeux party » et au Quizz musical,
 - à chanter tous ensemble.
- On bouge :**
- à la patinoire sans tomber !
 - au Parc des Chanteraines pour s'aérer.
- On se fait nos films :**
- avec les ateliers «Un autre regard» et la création d'un court-métrage,
 - en choisissant un film pour toute la famille avec « Ciné Filous » !
- Infos au centre Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10**

Mobilisés pour UN CENTRE NAUTIQUE

Le centre nautique de Villetaneuse est fermé depuis septembre dernier. Son état ne permettait plus d'accueillir les nageurs dans de bonnes conditions de sécurité. La mobilisation se poursuit pour qu'un nouveau centre nautique soit construit à Villetaneuse. A l'initiative de Carinne Juste et de Khaled Khaldi, adjoint au maire en charge des sports, et du directeur du Département des activités sportives de l'Université, un collectif s'est réuni en février pour faire le point sur le dossier.



Des enfants des centres de loisirs au centre nautique Jacques-Duclos. (© Erwann Quéré)

Elus, présidents d'association, directeurs d'école, associations de parents d'élèves, universitaires, habitants... tous font le constat de la nécessité d'une piscine à Villetaneuse. Les arguments ne manquent pas : la natation scolaire est obligatoire et la Seine-Saint-Denis est sous équipée en la matière. Le centre nautique Jacques-Duclos accueillait les enfants des écoles de Pierrefitte et d'Epinau. Villetaneuse est une ville universitaire et les étudiants sont un public qui fréquentait beaucoup le centre nautique. De plus, Villetaneuse est une ville de plus en plus accessible par les transports en commun, ce

qui facilite l'accès pour les nageurs des villes voisines.

Des démarches ont déjà été engagées par le Maire. Des courriers ont été envoyés à l'Etat, à la Région et au Département pour obtenir les financements nécessaires pour la construction d'une nouvelle piscine et pour que ce projet soit intégré dans le plan « piscine » départemental et régional. Le Maire a également rencontré le conseiller départemental délégué aux sports, Mathieu Hanotin. Il s'est montré sensible au fait qu'une piscine soit reconstruite, le préalable étant de partir sur la base d'une étude. Cette dernière est prévue pour 2016. Rappelons que l'Etat avait exigé la construction

d'un centre nautique à l'arrivée de l'Université en 1965 et l'avait financée à hauteur de 62%. Dans l'attente de ce nouveau projet, la Ville organise cet été « Villetaneuse Plage » sur les pelouses du gymnase Jesse Owens. L'espace sera ludique avec bassin et jeux d'eau, accessible à toutes les familles. La natation scolaire est désormais dédiée aux classes de CP qui bénéficient de 12 à 15 séances par classe, à la piscine du Canyon d'Epinau. Au collège Lucie Aubrac, le principal propose d'organiser un stage pour les non-nageurs en fin d'année.

Quant au bâtiment de l'ancienne piscine, certaines parties (les bureaux et les vestiaires) pourraient

être occupées de façon provisoire, par exemple par la Maison des projets, lieu d'information et de présentation des transformations urbaines de la Ville. Le lieu pourrait aussi accueillir des résidences artistiques et des activités créatives. Le lieu pourrait aussi être le siège du Conseil Citoyen.

Beaucoup de questions restent encore posées : où planter une nouvelle piscine ? Sur l'emplacement de l'ancienne ? Les difficultés liées au terrain pourraient entraîner un surcoût mais aujourd'hui, les savoirs-faire existent pour pallier les problèmes géotechniques. Si on se projette dans l'avenir, le territoire de Plaine Commune pourrait accueillir les Jeux Olympiques de 2024. Des équipements prestigieux devraient sortir de terre, ils doivent être utilisés par les habitants. Pour être à la hauteur de cet événement, un effort doit être marqué sur les investissements en équipements nautiques dans cette partie du département particulièrement sous doté. C'est une occasion à saisir !

La future piscine de Villetaneuse pourrait être un équipement intercommunal (Pierrefitte, Epinau, Montmagny, Stains ?). Dans le cadre de la réforme territoriale de l'Etat (loi NOTRe), Plaine Commune pourrait intégrer la gestion des équipements sportifs dans ses compétences. Les élus de Villetaneuse ont émis un avis favorable en ce sens. Une décision sera prise à ce sujet d'ici 2017.

Enfin, le collectif souhaite mobiliser le plus grand nombre en multipliant les opérations d'information et de communication. Une pétition va être lancée. ● **CND**

DANS LA VILLE, EN BREF...

Rencontres pour l'emploi à La Courneuve



La 25e édition des Rencontres pour l'emploi se déroulera le jeudi 28 avril de 9h30 à 16h30 au gymnase Antonin Magne de La Courneuve. L'objectif de cet événement organisé deux fois par an est de permettre une rencontre privilégiée entre les entreprises ayant des postes à pourvoir et toute personne à la recherche d'un emploi. A vos CV !

Accès de Villetaneuse, prendre le T8 jusqu'à la gare de Saint Denis, puis prendre le T1 et descendre à l'arrêt : Hôtel de ville La Courneuve

Atelier de préparation le mercredi 27 avril de 9h30 à 12h30 à Maison de l'emploi et de la formation : 2 rue de l'Université à Villetaneuse.

Infos au 01 71 86 36 00

Sixième édition de la brocante de Villetaneuse



© Julien Jaubin

Vous souhaitez y avoir un stand ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 avril 2016. Deux cent cinquante exposants y sont attendus ! Cette année, elle se déroule au printemps, dimanche 17 avril 2016 de 6h à 18h. Un moment bien apprécié des Villetaneusiens qui viennent chaque année profiter le temps d'un dimanche en famille en simples visiteurs ou chineurs à la recherche de surprises et de trésors dans la bonne humeur !
Renseignements au 06 18 07 32 06
Par mail : associationlesetoiles@yahoo.fr

Préparez vos vacances avec Vacances et Familles

Chaque année, l'association « Vacances et Familles » permet de partir en vacances à près de 900 familles allocataires des bons CAF. Elle tient des permanences de mars à juin 2016 : tous les 15 jours, le vendredi, de 9h30 à 12h, sur rendez-vous au centre socioculturel Clara Zetkin.

L'association propose aux parents et enfants réunis :

- des séjours d'une à deux semaines en Juillet ou en Août,
- en maison individuelle, bungalow, caravane...

Les documents suivants vous seront demandés par l'association :

- votre bon CAF
- votre dernière attestation de paiement CAF
- un RIB (relevé d'identité bancaire).
- Une attestation d'assurance pour le séjour vacances. **Inscriptions et renseignement au centre socioculturel au 01 49 98 91 10 ●**

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Démocratie ?

Enterrée la déchéance de nationalité, Députés et Sénateurs, dépités, ont démonté le coup politique du Président !

Rappelez-vous, lorsque nous vous disions dans ces colonnes que « le quinquennat amplifie les inconvénients du septennat » en ne permettant pas un vrai débat au Parlement, en favorisant les coups tordus de la politique-spectacle et en plaçant l'émotionnel avant la raison. Ayant perdu cette bataille le gouvernement veut à tout prix -

son trophée - démanteler le Code du Travail, suivant le principe que l'embauche des jeunes passe par le licenciement à moindre coût des moins jeunes. Mais les citoyens ne se laissent pas faire. Dans les rues, sur les places publiques, ils se mobilisent. Un vrai défi porteur d'espoir se dessine. «Nuit debout», le combat continue.

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

TEXTE NON PARVENU

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Sauver une vie : un geste à portée de mains.

Jobs d'été **ET ALTERNANCE...**

Nombreux sont les domaines d'activité qui proposent des offres de jobs pour l'été ou pendant les vacances scolaires. La ville propose un forum des jobs d'été pour rencontrer les entreprises, rédiger son CV ou sa lettre de motivation, consulter des offres de jobs d'été, emplois saisonniers et de contrats en alternance dans toute la France.

Baby-sitting, accueil dans un camping, réponse aux clients pour une compagnie d'assistance, vente de glaces sur les plages, chargé des inscriptions des étudiants à la fac, barman, animateur... Pour trouver un job d'été, il faut se lancer dès maintenant ! Pour cela, il faut écrire votre CV et votre lettre de motivation, parler de votre recherche de job autour de vous, identifier le type de job que vous souhaitez...

Identifiez vos compétences ...

Préférez-vous un job qui vous permette de rencontrer du monde ? De parler des langues étrangères ? D'être en contact avec des adultes ou des enfants ? À l'extérieur ou en intérieur ? Commencez par définir vos envies, vos compétences et vos contraintes. Même si vous allez travailler un mois ou deux uniquement pour gagner de l'argent, l'objectif est aussi que le job vous plaise.

Listez bien vos atouts : ils vous permettront de cibler les jobs qui vous conviendront. Par exemple, un job d'assistance téléphonique pour une compagnie d'assurances exige une excellente maîtrise de l'anglais. Connaître vos points forts vous facilitera aussi la rédaction de votre CV et vous aidera à bien vous « vendre » lors des entretiens de recrutement :

- Langues étrangères
- Qualifications : diplômes, Bafa, secourisme...
- Compétences informatiques
- Expériences professionnelles, stages, bénévolat...
- Qualités relationnelles : aptitudes à la vente, aisance au



Chaque année, le Forum de l'alternance et des jobs d'été, entièrement dédié aux jeunes, est visité par environ 300 personnes. Un rendez-vous devenu incontournable. (© Erwann Quéré)

téléphone...

- Permis de conduire ou moyen de locomotion.

... Et vos contraintes !

Disponible un mois, deux mois, jamais le week-end... Pour trouver un job intéressant, annoncez clairement à votre employeur potentiel vos contraintes :

- Indisponibilités certains jours ou à certaines heures
 - Difficultés de déplacement
 - Contre-indications médicales (allergies, problèmes de dos...)
- Une bonne manière de ne pas perdre

de temps sur la piste d'un job qui au bout du compte ne collerait pas...

Si vous trouvez un job loin de chez vous, posez-vous des questions spécifiques liées notamment au transport et à l'hébergement.

Commencez vos recherches dès que possible

Mieux vaut ne pas attendre le dernier moment pour chercher un job d'été. Pour trouver un job dans l'hôtellerie-restauration, les campings, les musées, les croisières ou l'animation, vous pouvez commencer à envoyer des candidatures dès

le mois de janvier. S'il ne vous reste que quelques semaines avant l'été, tout n'est pas perdu ! Vous pouvez toujours trouver une place dans un établissement qui se retrouverait en manque de personnel à la dernière minute. Vous pouvez aussi vous tourner vers les agences d'interim, les petits restaurants, les boutiques...

N'hésitez pas à demander à votre famille, aux amis de vos parents, aux voisins, etc., s'ils ont des pistes pour votre job d'été. Utilisez votre réseau relationnel peut s'avérer plus efficace et rapide que l'envoi

de candidatures au hasard.

Avant tout, appliquez-vous pour écrire votre CV et votre lettre de motivation. Même pour un job d'été, ils sont importants ! Pour trouver des offres de jobs, vous pouvez utiliser le réseau Information Jeunesse, visiter le site de Pôle emploi et les sites des fédérations professionnelles (l'hôtellerie-restauration, par exemple). Vous pouvez aussi aller au Point Information Jeunesse. (PIJ). Les jobs d'été sont nombreux. Commencez à les débiter grâce au Forum des Jobs d'été et de l'alternance ! ●



LE FOCUS

SUIVEZ LE GUIDE !

Le 2 avril, les villetaneusiens étaient conviés par la municipalité à une visite guidée de la butte Pinson. L'Agence Régionale des Espaces Verts présenta les différents projets d'aménagement et les réalisations 2015 : aire de jeux, parcours Utrillo, jardins partagés...

Photos : Saddri Derradji



«Magnifique PATRIOTE !»

Le dimanche 24 avril, la ville rend hommage aux victimes et héros villetaneusiens de la déportation dans le cadre de la journée nationale du souvenir : Pierre Louis, Delphine Presset, Yvon Leclercq et Anne Frank. Jacqueline Quatremaire fait partie de ses héros morts en déportation. Une école de Villetaneuse porte son nom. Villetaneuse Informations revient sur le parcours de cette femme.

Jacqueline Quatremaire naît en 1918 dans l'Orne. En 1934, ses parents s'installent dans la région parisienne. En 1936, Jacqueline Quatremaire est sténodactylo au Syndicat des produits pharmaceutiques à Paris. Elle y travaille jusqu'à la dissolution des syndicats, en 1939. À partir de 1937, elle a aussi une activité politique : elle dirige le foyer de l'Union des jeunes filles de France à Noisy-le-Sec. En 1939, la deuxième guerre mondiale est déclarée. Jacqueline entre alors dans la clandestinité. Sous la fausse identité de Michèle Dambreville, elle assure la transmission des textes et des plaques de tirage dans le groupe d'Arthur Tintelin (appareil technique de la propagande du PC clandestin en région parisienne, «les imprimeurs»).

Le 17 juin 1942, Jacqueline est arrêtée dans le 15^e arrondissement par les inspecteurs des brigades spéciales. Après les bureaux de la préfecture de police, Jacqueline Quatremaire est conduite au dépôt de la Conciergerie. Le 10 août 1942, elle fait partie d'un groupe de détenues - dont dix-neuf seront déportées avec elle - transférées au camp allemand du Fort de Romainville. Jacqueline Quatremaire y est enregistrée sous le matricule n°626. Le 22 janvier 1943, elle fait partie



© Source AFMD / Archives de la police

des cent premières femmes transférées en camion au camp de Royallieu à Compiègne. Le matin suivant, elle monte, comme deux-cent-trente femmes dans les quatre derniers wagons (à bestiaux) d'un convoi dans lequel plus de 1450 détenus hommes ont été entassés la veille. Comme les autres déportées, elle jette des messages sur les voies à destination de ses proches, rédigés la veille ou à la hâte, dans l'entassement du wagon et les secousses. Le mot de Jacquy est parvenu à ses destinataires : « Dans une heure

nous partons presque certainement pour l'Allemagne. Ne vous inquiétez pas le moral est excellent. Nous reviendrons bientôt. Ne vous inquiétez donc pas si vous n'avez pas de nouvelles pendant un moment. Tenez-vous en rapport avec les parents de Biche. Maman, Papa, Grand-père chéris au revoir. Ayez du courage. Mes chers amis je vous embrasse tous, tous. Et vous trois croyez à mon amour profond et recevez mes gros baisers». Jacquy. Petite Mère prend soin de ma poupée, je voudrais la trouver belle à mon retour.»

«Quatremaire Jacqueline, sergent [...] Arrêtée pour faits de résistance»

En gare de Halle (Allemagne), le train se divise et les wagons des hommes sont dirigés sur Sachsenhausen, tandis que les femmes arrivent en gare d'Auschwitz le 26 janvier au soir. Le train y stationne toute la nuit. Le lendemain matin, après avoir été extraites de wagons et alignées sur un quai de débarquement de la gare de marchandises, elles sont conduites à pied au camp de femmes de Birkenau où elles

entrent en chantant La Marseillaise. Jacqueline Quatremaire y est enregistrée sous le matricule 31641. Le numéro est immédiatement tatoué sur son avant-bras gauche. Le 24 février, Jacqueline Quatremaire est affectée comme infirmière au Revier de Birkenau. Elle y contracte une tuberculose pulmonaire, et décède le 15 juin 1943. Ses parents n'apprennent sa mort qu'au retour des rescapées.

Jaqueline Quatremaire est titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec palme et de la Médaille de la Résistance, attribuées à titre posthume en 1960 avec la mention :

«Quatremaire Jacqueline, sergent. Magnifique patriote, membre de la résistance intérieure française. Arrêtée pour faits de résistance le 17 juin 1942, a été internée jusqu'au 21 janvier 1943. Déportée le 23 janvier 1943 dans un camp de concentration, est morte glorieusement pour la France le 15 juin 1943.» ●

Max Grau

DIMANCHE 24 AVRIL À 11H :
cérémonie d'hommage aux victimes et héros de la déportation dans le cadre de la journée Nationale du Souvenir.
RENDEZ-VOUS À 10H45
DEVANT L'HÔTEL DE VILLE.



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 12 AVRIL 2016** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- ACCUEIL PARENTS/ENFANTS AVEC LA PMI MARDI 12 AVRIL 2016 DE 14H À 16H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER CONVERSATION : PERFECTIONNEZ VOTRE FRANÇAIS MARDI 12 AVRIL 2016 À 14H** MÉDIATHÈQUE RENAUDIE/ Tél. 01 48 21 79 99
- CONSEIL DE TERRITOIRE PLAINE COMMUNE MERCREDI 13 AVRIL 2016 À 19H30** AU SIÈGE DE PLAINE COMMUNE À SAINT-DENIS/ Tél. 01 55 93 55 55
- ATELIER ARTS PLASTIQUES MERCREDI 13 AVRIL 2016 DE 14H À 17H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- FORUM DE L'ALTERNANCE ET DES JOBS D'ÉTÉ MERCREDI 13 AVRIL 2016 DE 13H30 À 17H30** HÔTEL DE VILLE/ Tél. 01 55 99 01 00
- BIENVENUE AU JARDIN PARTAGÉ ! MERCREDI 13 & 20 AVRIL 2016 DE 14H30 À 16H30** 181 AV. DIVISION LECLERC/ Tél. (Samuel) 06 51 36 20 76
- MOMENT MUSICAL MERCREDI 13 AVRIL À 17H** UNIVERSITÉ PARIS 13 / Réserver au 01 49 40 76 04
- COMITÉ DE QUARTIER ALLENDE MERCREDI 13 AVRIL À 18H30** CITÉ ALLENDE / Tél. 01 49 40 75 94
- CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ JEUDI 14 AVRIL À 18H30** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00

- SENIORS : DU CERF-VOLANT À BERCK JEUDI 14 AVRIL** SORTIE À LA JOURNÉE / Tél. 01 49 46 10 90
- ATELIER MEUBLES DE JARDIN AVEC PALETTES SAMEDI 16 AVRIL 2016 DE 10H À 13H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER «BOBINES» SAMEDI 16 AVRIL 2016 DE 14H À 17H** CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- EXPO : LES GRANDES ROBES ROYALES DE LAMYNE M SAMEDI 16 AVRIL 2016** BASILIQUE SAINT-DENIS / RÉSERVER AU 01 49 40 76 04
- DIVERSES ANIMATIONS SUR LA BUTTE PINSON 16 ET 17 AVRIL 2016** AGENCE DES ESPACES VERTS / Réservez uniquement sur www.aev-iledefrance.fr/
- FESTIVAL HISTOIRES COMMUNES SAMEDI 16 AVRIL 2016 À 14H30** MÉDIATHÈQUE RENAUDIE/ Tél. 01 48 21 79 99
- ATELIER BRICOLAGE SAMEDI 16 AVRIL 2016 DE 10H À 12H30** RUE MAURICE-GRANDCOING / Tél. 01 49 98 68 22
- PHARMACIE ZOUARI DIMANCHE 17 AVRIL 2016 À PIERREFITTE** / Tél. 01 48 26 39 62
- JOUR DE BROCANTE DIMANCHE 17 AVRIL 2016** RUE RAYMOND-BROSSE / Tél. 06 18 07 32 06
- HOMMAGE AUX VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION DIMANCHE 24 AVRIL 2016 À 10H45** HÔTEL DE VILLE / Tél. 06 18 07 32 06

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20

- **PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**
Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h. ●

NAISSANCES

- Bayron Mboto ■
- Keyron Lambert ■
- Keylah Coupou ■
- Asvina Logathayalan ■

DÉCÈS

- Boulaye Kanouté, le 03/04
- Juldor Attys, le 03/04

PROCHAIN NUMÉRO :
MARDI 26 AVRIL 2016

DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS :
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.
Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
- Conseillers départementaux

du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- **Avocat conseil** : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Conseiller juridique** (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE
SUR LE SITE DE LA VILLE



→ TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



Commune de Villetaneuse

VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°28 • 12 AVRIL 2016 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 59 • 93430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR
Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diara • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diara et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diara, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographes : Sadrî Derradjl, Julien Jaulin, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : Imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 5 900 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 262-068X